

Un lot au tirage de Francfort

Autor(en): **Auerbach**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **8 (1870)**

Heft 52

PDF erstellt am: **05.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cile. La Suisse est l'alliée naturelle de la France, parce qu'elle couvre une partie de ses frontières.

L'empereur Napoléon disait : « C'est l'intérêt de la *défense* qui lie la France à la Suisse, c'est l'intérêt de l'attaque qui peut rendre la Suisse importante pour les autres puissances. Le premier est un intérêt *permanent*, le second n'est que *passager* et de caprice. » Ce peu de mots ne révèlent-ils pas d'une manière frappante la véritable position et le véritable intérêt de la Suisse ?

Pour un grand pays, la neutralité le met à l'abri des attaques, car tous ont un intérêt à ne pas avoir à dos un puissant ennemi de plus. Nous avons vu que, pour un Etat de premier ordre, ce système permet d'attendre l'issue des premiers combats, afin de se mettre du côté du vainqueur. Pour un petit Etat, le fantôme de neutralité n'est qu'une chimère qu'on embrasse avec plaisir, parce qu'elle cache les dangers d'une position difficile; mais en effet, elle ne protège nullement l'indépendance.

On se fie sur un traité signé par toutes les puissances; mais les différents Etats ne sont jamais retenus par la froide observation des traités; c'est la force irrésistible du moment qui les allie ou les divise.

En 1796, Venise cessa d'exister parce qu'elle voulut rester neutre au lieu d'accepter le traité d'alliance offensif et défensif que lui offrait Napoléon. N'ayant su ni maintenir son rôle passif au milieu de si puissants ennemis, ni s'allier franchement à aucun d'eux, de quelque côté que la fortune se fût déclarée, elle devenait toujours la proie du vainqueur.

Eh! pourquoi un peuple libre resterait-il spectateur indifférent s'il s'élevait une lutte opiniâtre entre la cause de la liberté et celle de l'esclavage? Pourquoi la Suisse resterait-elle inactive, lorsque le triomphe de l'une assurerait son indépendance, lorsqu'au contraire le triomphe de l'autre la remettrait sous un joug de fer? Supposons un moment qu'une nouvelle coalition de rois se fit contre la France, et que les parties belligérantes trouvassent même de leur intérêt de respecter la neutralité helvétique. Si la coalition avait le dessus, quel changement ne subiraient pas les destinées de la Suisse! Elle retomberaient sous le joug de l'aristocratie et des puissances étrangères: on la partagerait peut-être comme la Pologne. Si au contraire, la France, en se vengeant de Waterloo, renouvelait Iéna, Austerlitz, les libertés de la Suisse, comme celles de l'Europe, n'en recevraient qu'un nouvel affermissement. Son intérêt réel est donc de s'allier franchement avec le parti dont les succès lui assurent le maintien de ses libertés et de son indépendance.

Je sais que malheureusement le bonheur rend égoïste. Quelques Suisses croient que, séparés du reste de l'Europe par leurs institutions et par leurs montagnes, ils pourraient rester tranquilles au milieu d'un bouleversement général. Qu'ils se détrompent: toute l'Europe se tient par des liens indissolubles. La France est à la tête de la chaîne, et du salut de Paris dépend le salut des libertés de l'Europe entière. D'ailleurs, l'égoïsme ne profite ni aux individus, ni au peuple, et c'est une mauvaise poli-

tique que celle qui fait abandonner ses amis de peur de déplaire à ses ennemis. La politique craintive est la pire de toutes, elle donne du courage à ceux qu'on devrait intimider. »

Le premier parapluie dans le canton d'Appenzell.

Nous empruntons le curieux trait de mœurs qu'on va lire à une notice sur Hérिसau, un des principaux bourg d'Appenzell-extérieur :

Le premier parapluie qui fit son apparition dans l'endroit fut envoyé de Paris en 1760 à un négociant nommé Tanner, par un de ses amis et correspondants. C'était une énorme machine, ornée d'une large bande tout autour, et qui excita l'étonnement général, car rien de pareil ne s'était vu jusqu'alors; on l'appela d'abord un « toit contre la pluie. »

Le possesseur de cet objet précieux tint à en faire profiter les notables d'Hérисau. C'est ainsi que le dimanche, lorsque le temps était mauvais, le valet de maître Tanner, revêtu de ses plus beaux habits, s'en allait gravement, et à pas mesurés, chercher à domicile le landamman, qu'il accompagnait à l'église en tenant avec dignité, de sa robuste main, la canne massive du meuble protecteur; il y avait toujours foule pour les voir passer. Venait ensuite le tour du pasteur, qu'on allait chercher et qu'on accompagnait de la même façon, et ce n'était qu'après toutes ces allées et venues que le généreux propriétaire se permettait d'user de son bien.

La nouvelle invention fit pendant bien des semaines le sujet de toutes les conversations, et il ne manquait pas de gens avisés qui hochaient la tête et exprimaient des craintes sur les mœurs du pays et l'avenir de la société, du moment qu'on en venait, sous prétexte de civilisation, à éloigner artificieusement de son corps l'eau dispensée par Dieu lui-même.

Eh bien, malgré les parapluies, Hérисau est aujourd'hui un des centres les plus florissants du charmant pays d'Appenzell, qui, bien que dévoué à l'industrie, a conservé plus que bien d'autres des mœurs simples et pures, presque patriarcales.

Un lot au tirage de Francfort.

(D'après Auerbach.)

I

Le royaume de Wurtemberg, surtout la partie qui longe le cours du Danube, est loin d'être un pays enchanteur; aussi n'est-il pas étonnant que toute la vie se concentre dans l'intérieur des maisons. En vain, nous voudrions donner à notre récit un joli cadre; nos lecteurs devront se contenter d'un récit fait par un curé, dans une chambre dont les parois et le plafond sont recouverts en bois brun; un poêle en fer fondu remplace nos cheminées, et si vous regardez à travers les croisées, vous verrez des paysans en chapeau tricorne, gilet descendant jusqu'au bas du buste et un surtout qui est, selon que vous le voudrez, un frac trop grand, ou bien un paletot trop étriqué. Bref. Voyons maintenant quelle culture on reçoit à Tubingen, la grande université wurtembergeoise, et quels sont les gens de ce pays. Nous laissons la parole à M. le curé s'adressant à un ancien ami d'études.

Le bruit de ma bonne fortune est donc parvenu jusqu'à toi? Eh bien! je vais te raconter les choses telles qu'elles se sont passées. C'est bien l'histoire la plus gaie que j'aie connue depuis l'époque où nous étions tous deux assis sur les bancs de l'école de Tübingen, occupés à étudier les mystères les plus profonds de l'univers.

Vous, messieurs les journalistes et les orateurs, vous vous figurez peut-être que nous autres, prêtres catholiques, ne faisons, du matin jusqu'au soir, que de tendre des trappes pour prendre les âmes. Il ne vous vient nullement à l'idée que nous sommes de joyeux camarades, et pourtant vous devriez songer que nous n'aurions pas autant d'influence et ne porterions pas autant de fruits si nous n'avions pas quelque entrain.

Cela passé, j'en viens au fait.

C'était à la Saint-Martin, il y a vingt-cinq ans; j'ai toujours été à ce poste et je recevrai mes six pieds de terre au coin de ce mur du champ du repos, où le sureau fleurit et où niche le rouge-gorge. Quand, après cela, mes paroissiens parleront de moi, ils pourront dire: « Notre curé faisait les meilleurs sermons, parce qu'ils étaient les plus courts, et, de plus, il entendait le badinage.

Un samedi matin donc, à notre retour de l'église où nous avions dit la messe, nous étions ici à déjeuner. Ma sœur était alors, comme aujourd'hui, ma ménagère. J'avais un vicaire, plutôt comme camarade que pour m'aider dans mes fonctions. Tu ne te souviens pas de lui; il venait avec nous à l'Université, s'appelait Mager et sa personne répondait à cette dénomination, vu sa maigreur. Le sucre candi était sa nourriture favorite. Il avait la figure allongée, et avait un fort joli coup d'archet sur le violon, dont il jouait fort bien.

Mager était d'une famille aisée. Il n'eut pas de repos qu'il n'eût mangé les sept à huit mille florins dont se composait son patrimoine. Et pourtant ce fut lui qui en jouit le moins; son principal plaisir étant de régaler ses camarades. Son visage rayonnait de bonheur lorsqu'il débouchait une bouteille avec le tire-bouchon qu'il portait constamment sur lui. Hops! m'y voilà, s'écriait-il, à l'ouïe du pan pan des bouchons.

Le temps vint où il fut plus avare à héberger ses amis, mais, lui sachant de la fortune, les aubergistes refusaient, pour ainsi dire, son argent comptant, et le sollicitaient de se servir chez eux à crédit. Il faut ajouter qu'il mourut à trente-trois ans, avec la consolation ne rien devoir à personne et d'avoir fait passer maintes heures agréables à ses alentours. On trouva, dans sa succession, un coffre plein de bouchons.

Mon second camarade, le jour dont je parle, était mon cousin Nieseler, expéditeur à la poste, en visite chez moi. Tu peux t'en rappeler. Un garçon court et trapu, qui venait quelquefois avec nous à Lustnau. (En 1836, les étudiants se réunissaient à la Traube, après dîner, et allaient prendre la tasse de café à Lustnau, à dix minutes de Tübingen.) Il portait alors un bonnet rouge et avec son bâton il s'escriyait, faisant des tierces et des quartes.

Cet excellent garçon était ennemi personnel de l'examen d'Etat, et, pour se débarrasser de ce monstre incommode, il s'était lancé dans la carrière de l'administration des postes.

Mon troisième camarade était un homme qui, dès son début dans la carrière des études, avait montré qu'il irait loin et haut. Il est aujourd'hui coadjuteur de l'évêque; et déjà au séminaire, prévoyant qu'il serait un jour un des flambeaux de l'Eglise, nous l'appelions le Lichtlé (la petite lampe). A côté de cela, il n'avait point l'esprit chagrin, c'était un vivant qui ne troublait point les joies. Quant à ses prédications, c'était Pentecôte pour lui chaque fois qu'il montait en chaire. (Il recevait chaque fois le Saint-Esprit.) Tu dois te souvenir de lui; il était près de moi, lorsque tu venais me voir à l'infirmerie du séminaire; il veillait volontiers les malades, en partie par bonté de cœur et en partie afin de pouvoir, contrairement à l'ordre de la maison, étudier toute la nuit.

Nous étions donc assis les quatre autour du déjeuner. Le vicaire et moi ne fumions pas; mais notre Lichtlé fumait régulièrement son cigare après le café. Il n'en fumait qu'un, c'était le seul de la journée, chez lui tout était d'une régula-

rité stricte. Mon cousin l'expéditeur avait, en revanche, une bonne provision de désordre, car une fois hors du bureau, il avait, sans désemparer, le cigare à la bouche, en allumant toujours un nouveau à celui qui était près de finir.

Peux-tu te représenter quelque chose de plus mélancolique qu'une matinée d'automne, froide et humide, dans un de nos villages du Wurtemberg? Les chemins sont tellement défoncés qu'on a peine à en retirer ses bottes bien vernies. D'ailleurs, où irait-on? Chez quelque confrère d'un village voisin? C'est la même chose, des marécages bordés de bois de sapins, de la boue, de l'ennui! Dans de semblables journées, on apprécie un bon livre, et mieux encore, moi qui ne suis pas savant, la société de bons camarades. (A suivre.)

LES CHANSONS LOINTAINES

par JUSTE OLIVIER

NOUVELLE ÉDITION

Lausanne 1869. L. Meyer, édit. 1 fort vol. in-12, br., 3 fr.; rel. 4 fr.

Parmi les ouvrages qui nous ont été envoyés, il en est deux ou trois qui n'ont pas encore été mentionnés dans nos colonnes; on voudra bien nous pardonner ce retard qu'il faut attribuer au manque de temps plutôt qu'à la négligence ou à la mauvaise volonté. Aussi nous allons boucler nos comptes et chacun aura son tour. Commençons d'abord par la nouvelle édition des *Chansons lointaines*, datant déjà de l'année dernière. Notre compte-rendu sera vite fait. Est-il besoin de faire l'éloge d'un auteur aussi aimé, aussi connu que M. Juste Olivier? Nous nous bornerons à dire à ceux qui ne possèdent pas encore les *Chansons lointaines*, dont les premières éditions ont été rapidement épuisées, de se procurer celle-ci, car ces pages que nous avons déjà lues tant de fois, nous venons de les relire encore avec un nouveau plaisir, et nous aimerions en voir un exemplaire dans chaque maison, à chaque foyer. C'est là de la vraie et bonne poésie; pas un morceau qu'on ne puisse lire en famille; pas un morceau qui vous laisse indifférent. Scènes intimes décrites avec une exquise délicatesse; tableaux de la nature largement tracés; préceptes de morale et utiles enseignements rendus sous la forme la plus attrayante; peinture des mœurs vaudoises habilement prises sur le fait; élans patriotiques respirant le plus ardent attachement au sol natal; — toutes ces choses font de ce volume une des œuvres les plus variées, les plus complètes que notre littérature romande ait produit.

Aussi les *Chansons lointaines* ne vieillissent-elles point, et peuvent-elles se recommander aujourd'hui comme un charmant cadeau de nouvelle année. L. M.

La livraison de décembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants: I. Les lettres de Maine de Biran à ses filles, par M. Ernest Naville. (Seconde et dernière partie.) — II. Un avocat de l'ancien régime. Nouvelle, par A. Demontfort. — III. La république et ses conditions d'existence en France, par M. Ed. Tallichet. (Seconde et dernière partie.) — IV. La peinture moderne en France. — III. Ingres et son école. Paul Delaroche. Horace Vernet. Léopold Robert, par M. François Dumur. — V. La guerre de 1870. (Quatrième partie.)

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

CHEZ L. MONNET

Place St-Laurent, Lausanne.

Joli choix d'articles pour étrennes, buvards, papeterie, albums photographiques, sacs d'écoliers, carnets de poche, porte-monnaie, albums de vues suisses, psautiers notés et chiffrés, boîtes d'écoles, écriitoires en bronze, nécessaires, coffrets, etc., etc. Carte céleste avec horizon mobile.

Au même magasin: papier pour fleurs, papier pliage de diverses couleurs; benzine à détacher, ne laissant aucune odeur; articles pour fumeurs; agendas et calendriers; registres réglés, copie de lettres à la presse; encre à marquer le linge, etc.

Timbrage en tous genres du papier à lettre et des enveloppes.